

**Fonds équilibré mondial Starlight (anciennement Fonds mondial équilibré Stone) - série FT8**

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds équilibré mondial Starlight (anciennement Fonds équilibré mondial Stone) – série FT8. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital »), au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**Bref aperçu**

<b>CODE(S) DU FONDS (\$CA) :</b>	SLC4178
<b>DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :</b>	1 août 2023
<b>VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 JUIN 2023 :</b>	35,39 millions \$
<b>RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :</b>	S.O. (nouveau fonds)

<b>GESTIONNAIRE DU FONDS :</b>	Starlight Investments Capital LP
<b>GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :</b>	Starlight Investments Capital LP
<b>SOUS-CONSEILLER EN PLACEMENT :</b>	Aviva Investors Canada Inc.
<b>DISTRIBUTIONS :</b>	Taux annuel cible de 8 % de la valeur liquidative du titre au dernier jour de la dernière année civile. Revenus nets ou remboursements de capital mensuels, ou les deux, et, en décembre, les gains en capital nets réalisés, le cas échéant. Les distributions seront automatiquement réinvesties à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en liquidités.
<b>INVESTISSEMENT MINIMUM :</b>	500 \$ (initial)

**Dans quoi le Fonds investit-il?**

Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 30 juin 2023)**

1.	Fonds de croissance mondiale Starlight, série F	15,96 %
2.	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série F	4,28 %
3.	Gouvernement du Canada, 4,00 %, 6/1/41	2,00 %
4.	Liquidités et équivalents	1,86 %
5.	Banque Royale du Canada	1,78 %
6.	Visa Inc.	1,46 %
7.	Gouvernement du Canada, 5,00 %, 6/1/37	1,45 %
8.	Microsoft Corporation	1,44 %
9.	Province de Québec, 3,50 %, 12/01/48	1,36 %
10.	UnitedHealth Group Incorporated	1,34 %

**Pourcentage total des dix principaux placements 32,93 %**

Nombre total de placements	130
----------------------------	-----

**Quels sont les risques associés à ce fonds?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

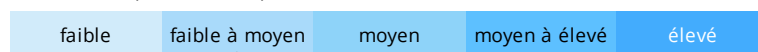
**Répartition des placements (au 30 juin 2023)**

Obligations de sociétés	31,22 %
Fonds	20,70 %
Services financiers	9,92 %
Obligations et garanties provinciales	7,60 %
Obligations d'État	6,25 %
Produits industriels	5,54 %
Technologies de l'information	4,86 %
Santé	4,02 %
Biens de consommation de base	3,25 %
Liquidités et équivalents	1,86 %
Services de communication	1,51 %
Consommation discrétionnaire	1,17 %
Autres	2,10 %

**Évaluation du risque**

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique la performance des titres de la série FT8 du fonds depuis sa création. Les rendements sont calculés après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendement annuel

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

### Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

### Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

### À qui le Fonds est-il destiné?

---

#### Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent des occasions de plus-value en capital et de revenu
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

### Un mot à propos de l'impôt

---

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI). N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série FT8 du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

#### 1. Frais

Aucuns frais d'acquisition ne sont payés lorsque vous détenez des parts de la série FT8 du fonds.

## 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais de gestion annuels de la série sont de 0,95 % de la valeur de la série. Cette série étant nouvelle, ses frais de gestion ne sont pas encore disponibles.

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de rendement égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du fonds sur celui de son indice de référence, sous réserve d'un maximum de 0,30 % de la valeur nette d'inventaire moyenne du fonds. L'indice de référence du fonds est composé de 15 % de l'indice Morningstar® Canada, plus 15 % de l'indice Morningstar® US Large Cap, plus 40 % de l'indice Morningstar® Canada Liquid Bond, plus 30 % de l'indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.

## Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant lorsque vous détenez des titres de la série FT8.

## 3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Si vous vendez ou échangez des titres dans les 30 jours suivant l'achat, vous pourriez payer des frais de 1,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez. Si nous détectons une tendance à négocier excessivement à court terme, vous pourriez payer des frais allant jusqu'à 2,00% de la valeur des titres que vous achetez, vendez ou échangez dans un délai de 90 jours. Ces frais sont versés au Fonds.
<b>Échanger ou changer les frais</b>	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
<b>Frais de chèque sans provision</b>	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
<b>Frais de compte à honoraires</b>	En règle générale, vous devez participer à un programme à honoraires ou de comptes intégrés auprès de la société de votre représentant pour acheter cette série. La société de votre représentant peut vous facturer des frais, qui sont négociés entre vous et la société de votre représentant et qui lui sont versés directement.

## Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

## Starlight Investments Capital LP

1400 - 3280, rue Bloor Ouest,  
Toronto, Ontario M8X 2X3  
1-833-290-2606

info@starlightcapital.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/).